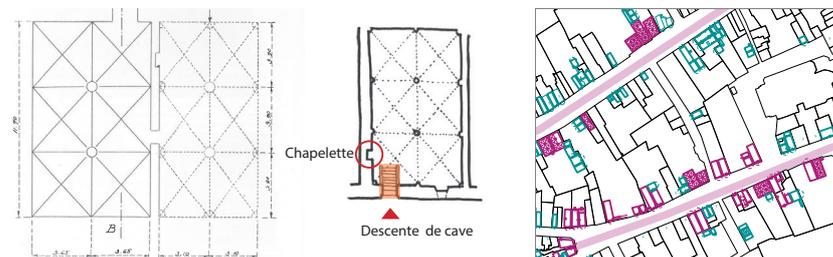
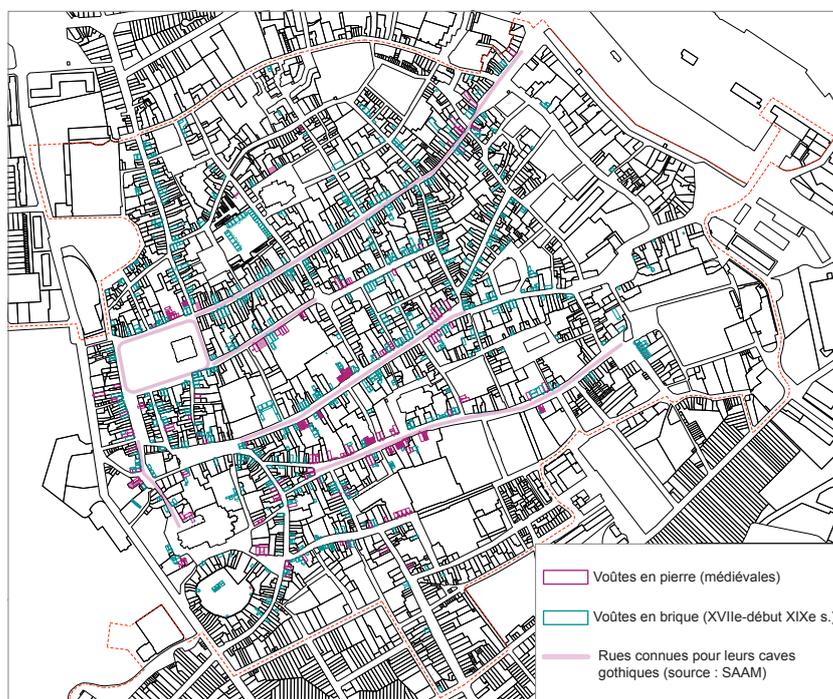


# 12 Mon intérieur est remarquable : les caves voûtées

Au delà de la douzaine de **caves gothiques** identifiées par la Société Académique des Antiquaires de la Morinie, dans son bulletin 476e de mars 2016 sur les caves gothiques, ce ne sont pas moins de 80 **voûtes en berceaux de pierre** qui ont également pu être inventoriées dans le SPR. Moins bien considérées que les spectaculaires croisées d'ogives dans l'imaginaire des habitants, il convient toutefois d'attirer l'attention sur leur valeur d'ancienneté (Moyen-Age) et l'intérêt qu'elles peuvent également représenter considérées dans leur ensemble à l'échelle urbaine. Elles offrent par ailleurs de beaux volumes, qui ont parfois conservé toute leur hauteur sous voûte.

Réparties le long des voies principales et dans le Coeur de ville de Saint-Omer, mais plus fortement concentrées le long de la rue Saint-Bertin, ces caves de pierre ne font que renforcer le rôle fondateur cet axe historique majeur.

Les historiens (Jean Jacques Dutboy, 1990) qualifient Saint-Omer de «**ville classique**», du fait de ses profondes transformations au cours des XVIIIe et XIXe s. On pourrait ajouter «**sur un sous-sol médiéval**», au moins pour partie.



La cave gothique-type (Bulletin SAAM n°476)

Zoom sur le haut de la rue Saint-Bertin



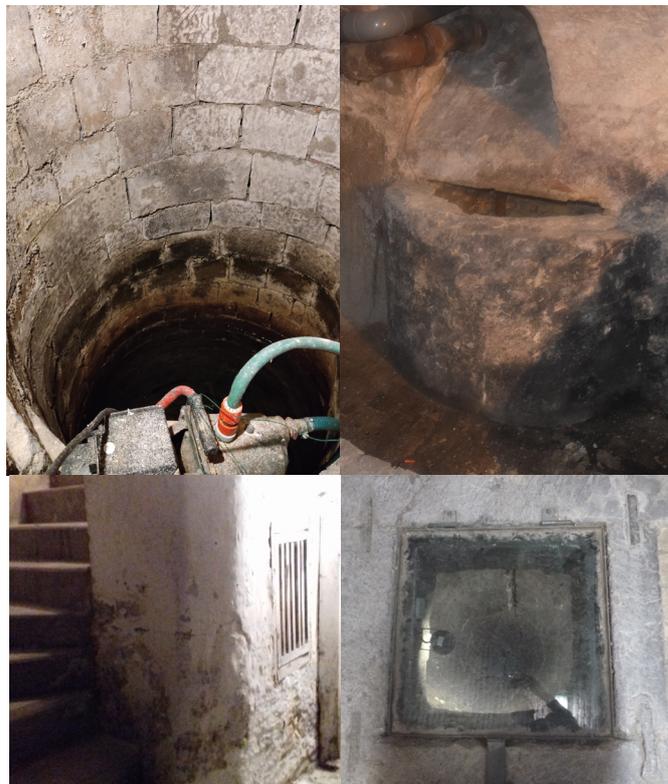
# 12 Mon intérieur est remarquable : les caves voûtées

Plus nombreuses et plus récentes aussi, les **caves voûtées en brique** sont encore moins bien considérées. Elles témoignent pourtant, pour certaines, de l'art de l'appareillage de la brique au XVIII<sup>e</sup> s., avec les courbes et contre-courbes caractéristiques au niveau des portes et des soupiraux notamment.

## Les puits dans les caves, une nouvelle dimension du patrimoine hydraulique

Plusieurs puits ont pu être identifiés au niveau de l'enclos Cathédrale, dans et autour de la motte castrale, mais aussi rue du Lycée, place de l'Esplanade et des puits très bien conservés avec margelle et eau claire rue de Wissocq ou rue Omer Pley.

Il est interdit de les supprimer ou de les condamner.



**Pensez à consulter le Règlement du PSMV  
et faire une demande d'autorisation d'urbanisme**

Pour toute question :  
Mairie de Saint-Omer  
16 Rue Saint-Sépulcre à Saint-Omer  
| 03 21 98 40 88 | <https://www.ville-saint-omer.fr/>

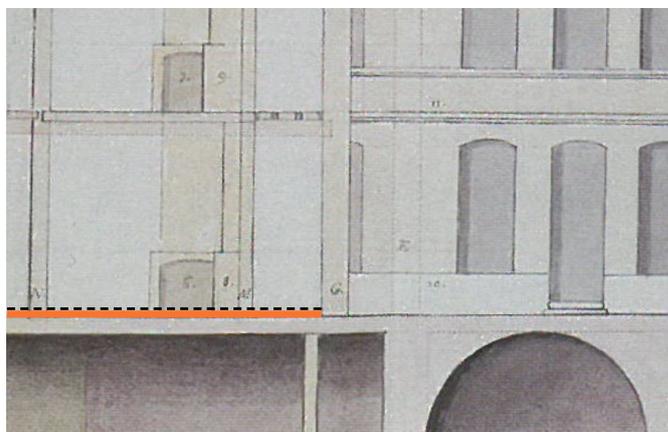
## PEUT-ON ISOLER UNE CAVE VOÛTÉE ?

PAR LE DESSOUS : NI EFFICACE, NI PÉRENNE, NI ESTHÉTIQUE



L'isolation des caves voûtées par le dessous (souvent encouragée par les aides de l'Etat de type «isolation à 1 euro») n'est ni efficace, ni pérenne, et ni esthétique, de surcroît, pour les caves patrimoniales en pierre ou en brique. **L'isolation intérieure sous voûte de cave est donc interdite.**

PAR LE DESSUS : « EXEMPLAIRE »



(sources : PAH / Bernard Level, *Les façades des maisons de Saint-Omer*)

Pour être «exemplaire», l'isolation devra se faire par le dessus avec dépose-repose du plancher patrimonial du rez-de-chaussée, et si celui-ci est déposable et reposable.